

Préface

Marie-Antoinette est probablement, après Napoléon et Jeanne d'Arc, le personnage historique qui a le plus fasciné les historiens.

Des trois visages de la reine, la princesse frivole de Versailles, l'âme de la contre-révolution aux Tuileries ou la prisonnière du Temple montant à l'échafaud, lequel privilégier ?

Sophie Herfort a porté ses recherches sur la première partie de la vie de Marie-Antoinette, celle de la « douceur de vivre » à Versailles et de l'apogée du libertinage, quand Sade médite sur les infortunes, Laclos sur les liaisons dangereuses et Nerciat sur les Aphrodites.

Marie-Antoinette donne le ton dans les jardins de Versailles comme dans ses appartements privés au château.

Mais avec l'arrivée de la maturité, il se murmure que cette reine résolument moderne s'adonnerait aux relations clandestines.

Les scandaleux pamphlets inondent le pavé parisien, compromettant sa vertu, pourtant si cruellement préservée, du temps où sa féminité est questionnée.

À peine sortie de l'enfance, Marie-Antoinette s'abîme dans les fastes illusoire du divertissement, meilleur remède à son mal-être.

Mais la fête s'accompagne d'un devoir : donner un héritier au royaume. À peine monté sur le trône, un souverain doit préparer sa succession. Or, Louis XVI n'est ni Valmont, ni le duc de Blangis, pas même le paysan pervers de Restif.

Ses problèmes physiques s'ajoutent chez lui à une absence d'appétit sexuel, décevant la reine. Il faudra attendre sept ans pour que Marie-Antoinette accouche d'une fille. Un lit royal vide dans une atmosphère de libertinage effréné, comment ne pas se poser la question : qui est le père de Madame Royale ?

À travers des mémoires plus ou moins malveillants, pamphlets inspirés par le duc d'Orléans ou le comte de Provence, respectivement cousin et frère du roi ou les correspondances enfin déchiffrées comme celle de Marie-Antoinette et de Fersen, publiées par Évelyne Lever, Sophie Herfort trace sa voie, guidée par Mercy-Argenteau, ambassadeur à Versailles de l'impératrice Marie-Thérèse.

Les bosquets de Versailles, les bals de l'Opéra, les représentations du théâtre de la Montansier ou les nuits de Bagatelle servent de décor aux amours de la reine.

La petite histoire côtoie la grande dans ce livre. À l'affût des frasques de Marie-Antoinette, le duc d'Orléans rêve de supplanter Louis XVI. La Révolution n'est plus loin.

Jean Tulard,
membre à l'Académie des sciences morales et politiques,
professeur émérite à la Sorbonne

Sept ans d'abstinence

Sept ans déjà que Marie-Antoinette s'essaye vainement à donner un héritier à son collectionneur de serrures et de verrous. Sept ans déjà qu'elle est mariée à l'aîné des Bourbons. Et, si les rumeurs enflent dans l'Œil-de-bœuf¹, c'est parce que le roi peine à remplir son devoir conjugal.

Dans ce petit boudoir, attenant aux appartements de Louis XVI et aux allures de salle d'attente, les ragots fusent. Les courtisans se disputent l'honneur d'être admis à la cérémonie du coucher.

Le jeune roi dispose de ses propres appartements privés, devant lesquels tous se bousculent, tous se pressent comme un insigne privilège à l'indécence. L'intimité est chose rare par ici. Protocole ou diktat, c'est idem. Seule une poignée « d'élus » est habilitée à entrer. Qu'un impudent ose s'appuyer sur la rambarde du lit, le suivant le congédie sans délai. On ne « profane » pas la couche du roi. L'étiquette, tant décriée par la jeune épouse, frôle le ridicule. Le cérémoniel reste invariablement le même. Le chanceux du soir passe le candélabre à un suivant, la chemise à un autre

1. Dit aussi : « passage du roi ».

intercesseur. Rares sont ceux qui transmettent directement au roi les accessoires de sa chambre.

Et puis, il y a cette suite nuptiale, sise dans la chambre de la reine, qui n'a jamais inauguré que des draps fatigués par de vaines tentatives. Le roi y « besogne ».

Mais au lieu des râles de jouissance, ce sont les cris de douleur de Louis XVI qui alertent les témoins. Les regards impuissants fusent. Ancien secrétaire d'État de Louis XV, le duc de Choiseul se porte la main au front. Il est dépité.

Déjà, de son vivant, Louis XV avait déjà abandonné tout espoir.

On s'impatiente à Versailles. On susurre de-ci de-là que le roi bouderait le sexe ; on le taxe même de « mauvais fouteur¹ », entendre par là... « mauvais baiseur », dans un fameux pamphlet, on dit même de lui « qu'au lieu de foutre, il est foutu² ». Les courtisans répriment de petits rires aigres de canailles hypocrites, prêts à « lécher le marbre » pour être de la partie, revendiquant le droit d'être informés sans être méprisés par les meilleurs colporteurs de la cour de France, parmi les plus influents. Le jeune souverain, dit-on, serait « impuissant ».

Lui, le roi, un homme en perte de virilité ? Et pourtant, le jeune homme affectionne les disciplines nécessitant l'effort et l'intelligence. C'est un passionné de chasse.

En outre, il connaît comme personne l'ajustement d'une clé à sa serrure, révélant des atouts de maître. Mais ne dit-on pas que « les cordonniers sont toujours les plus mal chaussés » ? Pour couronner le tout, il souffrirait d'un phimosis, une malformation congénitale. Dans son rapport, l'ambassadeur d'Espagne évoquerait même une compression du prépuce.

1. En référence au libelle anonyme intitulé *Amours de Charlot et Toinette*, 1779.

2. *Ibid.*

En somme, il bande, aurait même des pollutions nocturnes mais n'éjaculerait pas au moment du rapport. Difficile d'évaluer toute cette pression qu'il subit mais qu'il tente de maîtriser avec un flegme redoutable. Heureusement, sa myopie lui cache la vue de détracteurs aux airs chafouins, dissimulés sous leur masque cosmétique, nappé au blanc de céruse dont les propriétés sont de figer l'expression, au mieux de lisser le teint pour capter la lumière.

Sous son masque livide aux lèvres peintes, cette coterie efféminée rit secrètement de voir le jeune monarque suer à grosses gouttes. La moquerie se faufile sous une toux ou un éternuement feints, derrière un éventail de dentelle ou au détour d'une oreille. Le roi est raillé sous toutes les formes mais à discrétion.

Entre le duc de Choiseul, le vieux quérulent mondain, court sur pattes, qui associe le roi à un débile mental à cause de sa myopie, le comte de Provence, son frère fourbe et calculateur, prêt à lui ravir sa place de régent, ses sœurs ingrates qui propagent leurs ragots aux « quatre vents », voilà notre bon roi débonnaire « fort bien » entouré.

Le médecin Lassone, quant à lui, désespère. Mais ce qui est véritablement désespérant réside plus dans l'entourage du roi que dans ses attributs en grève. Difficile de faire « cracher le Vésuve » devant une foule d'admirateurs tirés au sort et dont certains sont là pour se gausser en silence.

Les performances du roi sont décevantes. Nous sommes loin des exploits de Phidippidès, à l'origine du marathon. Le roi, à l'inverse du coureur grec, prend son temps, pas son pied, et ne risque pas de mourir d'épuisement à la course. Une limace eût eu plus de facilité à gravir le mont Parthénion que Louis XVI à monter à l'assaut de Marie-Antoinette.

Toujours est-il que l'affaire devenait impérieuse. Joseph II, le frère de la jeune reine, avait même entrepris le déplacement pour Versailles afin de provoquer « l'acte ». La mère

de l'intéressée craignait que sa fille ne se fasse répudier si elle n'enfantait pas.

Selon son beau-frère, le roi ne serait pas impuissant : il a « des érections fort bien conditionnées » mais « sans jamais décharger [...] son membre reste droit pendant deux minutes, de va-et-vient¹ » mais ne s'ensuit aucune émission spermatique. Sa jeune épouse ne le guiderait pas non plus dans ses efforts. Joseph II en conclut que sa sœur et son beau-frère seraient « deux francs maladroits ! ».

Le moins que l'on puisse dire est qu'ils ont le sens du détail chez les Habsbourg mais aussi chez les Bourbons.

Entre Vienne et Versailles, on s'affole du peu d'empressement du roi à honorer sa femme.

Certains pérorent. Fraîchement rentré de Paris, Choiseul, homme aux idées résolument modernes, avance l'hypothèse que Louis XVI serait un « imbécile ». Voici comment un cumul de petits handicaps sème la confusion dans les esprits. Il est vrai qu'entre sa timidité malade, sa myopie qui l'empêche de reconnaître certains visages et par-dessus le marché son phimosis, le jeune homme est loin d'avoir gagné au loto dont il sera par ailleurs l'inventeur.

Le 30 juin de l'année 1776, épaulé par sept cents buralistes et colporteurs, le roi lance sa loterie royale qui est tirée deux fois par mois.

Les Français tentent leur chance. Voilà un business lucratif qui rapportera 11 millions de livres en 1789. Les républicains y mettront fin au nom de la morale, mais, retirer un jeu aux Français, c'est comme ôter son hochet à un nourrisson braillard. Pour une fois que le roi ramenait de l'argent au royaume... Quoi qu'il en soit, à « la loterie de Vénus », il arrive dernier. Le roi n'arrive pas à engendrer. Sa force de procréation ressemble à l'activité lunaire : la

1. Marc Fourny, *Versailles confidentiel. Amours et intrigues à la cour du roi de France*, Vuibert, 2018.

poésie du vide et de la contemplation. Les lois de l'attraction ne fonctionnent pas.

Visiblement, quelque chose freine Louis XVI. Le passage à l'acte est douloureux et le pousse à refréner d'éventuelles ardeurs.

L'origine du problème ? Une petite peau recouvre le prépuce de son membre et la douleur le fait inmanquablement hurler à chaque fois qu'il essaye de pénétrer sa divine Autrichienne. Le médecin royal parle même de le circoncire, lui, le roi de France, circoncis comme un Juif ! Jamais de la vie. L'éventualité d'une telle intervention le terrifie.

En attendant, le roi de France a de vilaines manies. Soit il soupe trop copieusement avant d'entamer les ébats et s'essouffle tel un vieillard, soit la vue des charmes de sa belle le refroidit à la vitesse de l'éclair, soit il gémit de douleur à chaque rapport. Elle est peut-être trop belle pour lui après tout : devant ce regard pétillant, ces grands yeux bleus qui le perturbent, le roi se sent nerveux.

Difficile devoir que celui de perpétuer la dynastie des Bourbons avec une jeune fille à peine sortie de l'enfance, quand on est affublé d'un grand-père obsédé sexuel en la personne de Louis XV, lequel avait honoré ses maîtresses jusqu'à un âge si avancé que d'autres favorites du même âge nourrissaient déjà les vers depuis belle lurette. Louis XVI, par sa pruderie, fait donc une entorse à la lignée des Bourbons et au sémillant Louis XV qui organisait des parties fines dans des garçonnières, cachées un peu partout dans Paris, tout en dépensant sans compter pour sa du Barry.

C'est un fait : Louis XVI, au contraire de son grand-père, n'est pas axé sur les plaisirs d'alcôve.

Sa Majesté, myope comme une taupe, apparaît comme un homme gauche, coincé et peu porté sur la chose quand Marie-Antoinette surgit de sa cour viennoise, telle une ingénue superficielle qui n'a pas vu « le loup » mais ne

demanderait pas mieux que de s'émanciper si seulement le roi l'attirait un minimum. Il faut dire que Louis XVI n'est pas à son avantage.

Les miniatures de courtoisie reçues à Vienne l'avaient montré bien plus avenant qu'il ne l'était à l'évidence.

C'est le 14 mai 1770 qu'eut lieu la rencontre pré-nuptiale à Compiègne, la présentation des futurs époux. La jeune Antonia, future Marie-Antoinette, découvrit en premier lieu le protecteur de son promis. Louis XV vint directement à sa rencontre. Ce grand-père, encore séduisant pour son âge, lui sembla bien plus avenant que son royal prétendant, ratatiné de peur sur la banquette de son carrosse. Spontanée, la dauphine se jeta au cou du premier homme qui se présenta à elle. Louis XV devança en initiatives son petit-fils, resté en retrait derrière lui. Le grand-père du dauphin, son futur époux, était un homme charmant, très français d'esprit comme d'initiative.

Le dauphin recueillerait la sympathie de la jeune femme, mais beaucoup plus tard. Pour l'heure, la nuit de noces ne serait pas consommée. Le dauphin rejoignit sa petite Autrichienne dans ses appartements, devant quantité de courtisans lubriques, venus constater la chose, protocole oblige. Mais le « petit Jésus » refusa de cracher.

Allongés, l'un contre l'autre, se tenant la main, le sourire gêné, timides et effarouchés, les deux tourteraux étaient si maladroits qu'il fallut patienter jusqu'à l'intervention de Joseph II, frère de Marie-Antoinette, pour qu'ils comprennent, à l'aide de cours d'anatomie appliquée, comment toute cette petite mécanique subtile fonctionnait.

Il faut dire que la dauphine et le dauphin étaient respectivement âgés de quatorze et quinze ans et demi lorsque leur union fut proclamée le 16 mai 1770 à Versailles. Devoir copuler devant une assemblée de médecins avec des

rapports plein les mains était traumatisant. Marie-Antoinette soupirait douloureusement.

Et puis, ce mois de mai ne lui disait rien qui vaille. Les mariages prévus en cette saison n'étaient pas réputés pour porter chance...

Sans doute, Marie-Antoinette frissonna-t-elle en pensant au mariage malheureux d'Henriette-Marie de France, un siècle plus tôt. Le 11 mai 1625, cette reine se mariait par procuration à Charles I^{er} d'Angleterre. Elle avait fini décapitée.

Inquiète mais résolue, la jeune dauphine se refusait à l'échec. Il fallait redoubler de traitements pour que son mari découvre, avec elle, l'art du plaisir.

La déniaiseuse

Tout le monde est désormais sur le qui-vive. Louis XVI doit procréer !

Alerté, le docteur Joseph-Marie-François de Lassone prescrit des pastilles de quinquina, des graines de mars et une cure de fer pour renforcer la vitalité sexuelle du roi. Peine perdue. Les traitements en médecine douce du docteur s'avèrent inopérants.

Après avoir tout tenté, on fait même venir discrètement une certaine Marie-Philippine Noirod, femme du valet de chambre du comte de Provence, frère du roi, et domiciliée au 90 de la rue Royale à Paris. Aucun des frères du roi n'ignore cette petite stratégie de déniaisement, ce qui expliquera la conduite du comte de Provence lors du baptême de la fille de Marie-Antoinette, dont il remettra en cause l'identité réelle des parents.

La Noirod est donc une « grisette », une sorte de suivante reconvertie en soubrette de petite vertu, qui apparaît bien décidée à tester les forces reproductrices du dauphin. Les médecins l'examinent pendant qu'il s'affaire sur elle, pantalon baissé sur la volontaire issue de la roture. Pas de lit pour la femme. Elle est du peuple après tout.

Tout se fait debout. Aux abords timides, le roi l'honore correctement. Et puis, le sourire béat, un rideau s'ouvre.

Sa culotte sur les genoux, il esquisse un sourire, teinté de molle satisfaction : « Il me semble bien que j'ai joui ! » lance-t-il, gêné, au médecin à gros monocle qui tient son carnet d'observations d'un air autoritaire.

Ce petit jeu va durer jusqu'en 1778, date à laquelle la dévouée Marie-Philippine Noiro², en couple avec un certain Jacques Lambriquet, accouche au 31 juillet d'une fille prénommée Ernestine³. Cette naissance fera jaser la cour. Affublée du titre de « bâtarde », la fille illégitime du roi sera pleinement acceptée par la reine. Marie-Antoinette⁴ prendra sous sa coupe cette petite alors qu'elle-même enfantera à la même période de l'année. Mais, pour l'heure, les efforts de guerre continuent.

Et puis, la reine est une femme ouverte d'esprit qui est prête à endurer tous les « écarts » de la part de son mari s'ils sont au service d'une noble cause. Elle est persuadée qu'il manque cruellement d'expérience et que son problème viendrait de là. Il ignore comment donner du plaisir à une femme.

Il semble qu'à ce stade, Marie-Antoinette n'ait pas été contre le petit déniement pour parfaire l'éducation sexuelle défectueuse de son Louis, comme le prouve cette correspondance du comte de Mercy-Argenteau, l'ambassadeur de cour, avec Marie-Thérèse d'Autriche :

La reine Marie-Antoinette ne serait ni en peine ni bien fâchée que le roi prît quelque inclination momentanée et passagère, attendu qu'il pourrait acquérir par-là plus de ressort et d'énergie⁵.

1. Charles Thévenau de Morande, *Le Gazetteur cuirassé ou anecdotes scandaleuses de la cour de France, 1777* p. 54-55, version non censurée, saisie policière de Sartine. Thévenau était un espion, un informateur sous Louis XVI, doublé d'un maître chanteur.

2. Marie-Philippine Lambriquet percevra une rente annuelle à vie qui sera reversée à sa fille après son décès.

3. Marie-Antoinette la surnomme Ernestine mais son prénom civil est en fait Philippine.

4. La reine adoptera Ernestine Lambriquet bien plus tard, en 1788.

5. Évelyne Lever, *Marie-Antoinette, Correspondances, 1770-1793*, Tallandier, 2005, p. 304-305.

La lettre de Mercy-Argenteau, datée du 19 novembre 1777, est rédigée pendant le voyage à Fontainebleau au cours duquel le roi et la reine étaient censés se retrouver sur une durée de six semaines en amoureux. Or, pendant leur séjour, le roi trouvera souvent porte close devant les appartements de la reine. Ils passeront trois nuits ensemble sur six semaines de voyage. On peut comprendre l'ouverture d'esprit de la reine face à la concurrence.

Sa Majesté se sent peut-être plus à l'aise avec une petite roturière sans complexe, après tout.

En définitive, si le roi a déchargé avec la Noiroit, c'est que le blocage est ailleurs. Mais ses conseillers le forcent tout de même à rencontrer le chirurgien de l'Hôtel-Dieu afin de trouver des alternatives à son problème.

Le 15 janvier 1776, le grand chirurgien Jacques-Louis Moreau prend la relève et examine de plus près le roi : « Sa Majesté peut-elle consentir à baisser sa culotte¹ ? » L'intéressé s'exécute mollement. On le questionne : « Comment Sa Majesté s'y prend-elle² ? » Le roi énumère les traitements, les câlins, l'intromission douloureuse, les rapports avortés, la grisette (Noiroit), tout est « passé au peigne fin ». Moreau réfléchit, il trouve une issue psychologique au problème. Lassone fait fi de la sensibilité réfractaire du roi, il a une vision de la chose plus mécanique.

C'est alors qu'à cours de traitement, et suite à un entretien qu'il a eu avec les époux le 28 octobre 1772, le chirurgien Lassone, après mûre réflexion, préconise l'intervention au bistouri. Sans grande conviction cependant car il n'avait conclu « à aucune malformation mettant à mal la consommation du mariage, sauf un phimosis congénital,

1. Christine Orban, *Charmer, s'égarer et mourir*, Albin Michel, 2016, chap. : « Se lever avec Marie-Antoinette ».

2. G. Androustos, « Le phimosis de Louis XVI (1754-1793) aurait-il été à l'origine de ses difficultés sexuelles et de sa fécondité retardée ? », *Prog Urol*, 12, 2002, p. 132-137.

provoquant de vives douleurs¹ ». Mais Louis XV à l'époque avait lourdement insisté pour que son petit-fils subisse cette fameuse opération.

Le dauphin, terrorisé, frémit et refuse plus que jamais qu'on lui charcute le membre. Le docteur Moreau s'y oppose également, contestant le diagnostic du docteur Lassone et alléguant que « l'opération n'est pas nécessaire et qu'il y avait toute espérance sans cela... ce n'est pas un phimosis selon moi, surtout si vous avez des douleurs et que vous avez pu décharger avec une autre²... ».

Les docteurs sont divisés sur la question. Le roi préfère suivre les conseils du docteur Moreau. Il n'ira pas se faire « trifouiller le poireau ». Moreau lui fait comprendre qu'il comprime le frein sous l'effet de la peur et qu'il aurait un problème d'hygiène du gland qui gênerait la mobilité du prépuce. Il lui suggère de perdre du poids pour pouvoir nettoyer son prépuce infecté qui n'aurait pas besoin de décalottage chirurgical.

En vérité, Louis XVI, fort embarrassé, n'arrive pas à voir ce qu'il a sous la ceinture à cause de son ventre imposant. Se laver le membre lui sera donc difficile.

Certains colportent que l'intervention a eu lieu. En vérité, Louis XVI l'a refusée au dernier moment, comme le prouve la consultation du 15 janvier 1776 entre le dauphin et le chirurgien de l'Hôtel-Dieu, le docteur Jacques-Louis Moreau. Marie-Antoinette, qui était présente à son cabinet, écrit à sa mère que « l'opération n'est pas nécessaire ».

Trois ans plus tôt, Lassone, sur ordre de Louis XV, avait pourtant insisté sur l'utilité de cette opération. Le grand-père avait même perdu patience avec son petit-fils, en

1. *Ibid.*

2. Rapport gynécologique du docteur Jacques-Louis Moreau sur le roi Louis XVI, Académie nationale de médecine. Voir *Ibid.*

le culpabilisant, le traitant ouvertement d'incapable. Le dauphin, à l'époque, s'y mettait pourtant à fond chaque soir. Pelotonné maladroitement contre la reine, il soufflait comme un taureau, grognait, ahanait, mais rien n'y faisait. La reine soupirait de désespoir, les yeux rivés au plafond, contemplant les motifs floraux de son ciel de lit où elle pouvait compter chaque rose de la couronne – au nombre de douze – et déterminer le nombre d'œilleux entrelacés. Le contraste entre l'ennui de l'une et l'effort de l'autre, les bâillements et les soupirs, était saisissant.

Tous se moquaient inlassablement. C'était terrible. Un certain comte Aranda avait même cherché à enquêter auprès d'une dame de chambre de Marie-Antoinette pour qu'elle lui relate dans quel état étaient les draps après l'amour, mais il n'y avait rien à rapporter. Rien, hélas !

Tous les docteurs suivent, déconcertés, l'affaire : Lasserre, puis Lalande. Mais quel que soit le traitement envisagé, le frein continue à comprimer le prépuce du roi. Il bande sans décharger, sauf avec la Noirots bizarrement.

Tous les soirs depuis sept ans, il forçait sur la « bête » mais c'était peine perdue : le roi avait le trac. S'il stressait, il mangeait plus que de raison et c'est l'estomac lourd qu'il partait « besogner ».

Déjà, juste avant les noces, son grand-père lui avait conseillé de ne pas « surcharger son estomac ». Il lui avait administré des doses massives d'eau de Vichy pour le purger, et ce, afin de ne pas compromettre sa digestion – se gardant bien d'ajouter que la copulation nécessitait un estomac léger. Piqué au vif, l'intéressé avait rétorqué à l'époque : « Pourquoi donc ? Je dors toujours mieux quand j'ai bien soupé ! »

1. *Ibid.*

Rien à faire, son petit-fils se goinfrait encore et toujours. Et, puis c'était un festin de noces qui l'attendait, que diantre !

Il faut dire que le « jeune bourricot » avait été laissé dans l'ignorance dès le début. On ne l'avait pas informé sur ce qu'était une nuit de noces. On ne lui avait rien dit sur le sujet, le fameux jour J.

Ce qui explique que ce grand-père – abonné aux plaisirs de la chair – eut la honte de sa vie quand vint pour les jeunes époux le moment tant redouté de passer à l'acte pour la première fois. Il adressa à son petit-fils encore puceau sa recommandation mais ce dernier, ignorant de ces choses-là, avec un rare angélisme, s'étonna d'un tel conseil. Si la candeur n'était envisagée, on aurait envie de croire Choiseul et son diagnostic d'imbécillité.

Mais bientôt on ne plaisante plus car c'est au tour de la reine d'être culpabilisée par ses dames de compagnie. On la pousse à enfanter de la même manière qu'on l'a précipitée avec violence dans la spirale de l'union, en oubliant qu'elle n'est encore qu'une adolescente.

À peine en âge de procréer et réglée depuis le 7 février 1770, on la proposait déjà au mariage. Marie-Thérèse, dès qu'elle apprit la nouvelle, avait sauté sur son écritoire pour en informer Louis XV, lui donnant même l'heure précise du tout premier saignement marquant l'arrivée de la jeune femme dans la maturité féminine : il était cinq heures quinze de l'après-midi. Trois mois après, la jeune nymphe était mariée. Mais être en mesure de procréer et être prête psychologiquement, n'était pas exactement la même chose.

Seulement cinq mois après le mariage, Mme de Noailles – dame d'honneur de la reine – qui ignore alors le problème sexuel du futur roi, croit bon de la conseiller. Nous sommes le 10 octobre 1770 : « Si vous voulez garder un

fruit, ne montez pas trop à cheval¹. » C'est la phrase de trop. Cinglante sera la réponse de la jeune Marie-Antoinette : « Au nom de Dieu, laissez-moi en paix ! Et sachez qu'en galopant, je ne compromets l'existence d'aucun héritier². »

Marie-Thérèse à son tour conseille ouvertement sa fille et l'incite à exciter davantage son mari : « N'épargnez ni caresses ni cajolis³ ! »

Mais tous ces conseils rendent le couple royal très nerveux. En tout cas, pour les choses du sexe, c'est « cuit ».

Les époux essayent de se consoler autrement.

En tout, on recense deux mois de dépenses indécentes, de bals et de repas incroyables. Les sommes engagées sont telles que le jeune roi ne pourra régler l'intégralité de ces prestations hallucinantes, au point qu'au nombre des révolutionnaires, dix-neuf ans plus tard, certains viendront réclamer le règlement des impayés au pied de la Bastille.

Le mariage de Marie-Antoinette et du dauphin, célébré officiellement le 16 mai 1770, était de bien sinistre augure quand on y songe. Les fastes s'étaient poursuivis deux semaines plus tard, cette fois avec le peuple. Les événements avaient alors dégénéré de façon dramatique sur la place Louis-XV⁴, jouxtant le palais des Tuileries.

La fête, inaugurant le mariage royal, devait être un spectacle grandiose avec trois ou quatre cent mille personnes en liesse, venues assister à un feu d'artifice qui promettait d'être exceptionnel. Mais les événements avaient pris – hélas – une tournure bien tragique.

1. Michel de Decker, *Marie-Antoinette. Les dangereuses liaisons de la reine*, Belfond, 2005, p. 39.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*, p. 38.

4. Actuelle place de la Concorde.